



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2405 186

Le 3 juin 2024

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant le nombre d'interventions effectuées par la Sûreté du Québec à un endroit précis

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 10 mai 2024, visant à obtenir **le nombre d'interventions effectuées par la Sûreté du Québec à l'intersection entre la route 116 et le chemin du Grand-Rang à Sainte-Marie-Madeleine.**

Vous trouverez ci-dessous 1 (un) tableau faisant état des interventions de la Sûreté du Québec à l'intersection de la route 116 (Boulevard Laurier) et du Chemin du Grand-Rang à Sainte-Marie-Madeleine, et ce, de 2019 à 2024.

Nombre* d'interventions effectuées par la Sûreté du Québec à l'intersection de la route 116 (Boulevard Laurier) et du Chemin du Grand-Rang à Sainte-Marie-Madeleine de 2019 à 2024

	2019	2020	2021	2022	2023	2024 ⁽¹⁾
Nombre d'interventions	7	3	17	10	8	7

Source : Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique, Sûreté du Québec

Mise à jour : 16 mai 2024

* Afin de vous permettre d'apprécier ces données à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde selon laquelle ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

(1) Les chiffres donnés pour l'année 2024 couvrent la période du 1^{er} janvier au 16 mai 2024.

Afin de vous permettre d'apprécier ces données à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde selon laquelle ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina

Responsable de l'accès aux documents

et de la protection des renseignements personnels